

Estimation des coûts

Date de publication : 30-04-2019

Titre abrégé : Rendre les Prêts canadiens aux étudiants plus abordables

Description : Réduire les taux d'intérêt fixe et variable pour les Prêts canadiens aux étudiants (PCE) et les Prêts canadiens aux apprentis (PCA).

- Le taux d'intérêt variable sera réduit, de son taux actuel du taux préférentiel plus 2,5 points de pourcentage, au taux préférentiel.
- Le taux d'intérêt fixe sera réduit, de son taux actuel du taux préférentiel plus 5,0 points de pourcentage, au taux préférentiel plus 2,0 points de pourcentage.

En outre, les PCE et les PCA n'accumuleront pas d'intérêt pendant la période de non-remboursement de six mois suivant la fin des d'études d'un étudiant emprunteur.

Ces modifications entreront en vigueur en 2019-2020.

Ligne(s) d'exploitation : Paiements de transfert, impôt sur le revenu des particuliers

Sources des données :	<u>Variable</u>	<u>Source</u>
	Produits de l'intérêt des PCE et des PCA	Modèle d'aide financière aux étudiants du DPB
	Crédit d'impôt pour intérêts sur les prêts aux étudiants	Finances Canada et BD/MSPS

Estimation et méthode de projection : Le modèle d'aide financière aux étudiants du DPB a estimé les dépenses nettes du Programme canadien de prêts aux étudiants (PCPE) selon les paramètres de politique actuels et selon les paramètres de politique proposés. La différence entre ces deux estimations est le coût projeté des changements proposés au PCPE.

Les épargnes projetées en matière de crédit d'impôt pour intérêts sur les prêts aux étudiants ont été estimées en fonction du ratio de l'intérêt payé dans le cadre des PCE et des PCA par rapport à l'intérêt payé dans le cadre des PCE, des PCA et des prêts provinciaux. Ce ratio a été appliqué à l'estimation de l'intérêt payé dans le cadre des PCE et des PCA selon les paramètres de politique actuels et proposés. Les résultats ont été multipliés par 15 % pour estimer le crédit d'impôt. La différence entre les deux estimations représente les épargnes projetées des changements proposés.

Évaluation de l'incertitude : L'estimation de coûts comporte un niveau d'incertitude modéré. L'univers des données administratives des PCE est disponible pour établir les coûts historiques, et le modèle consiste en une approche descendante. Toutefois, le comportement de remboursement des emprunteurs dans le cadre des PCE et des PCA est assorti d'un certain degré aléatoire. Les limitations des données historiques pour les emprunteurs dans le cadre des PCA introduisent des variations pour les prêts entrant dans la période de remboursement dans les projections. En outre, la valeur des PCE et des PCA en cours est influencée par le marché du travail et l'économie dans son ensemble. Aucune réponse comportementale n'est incluse dans cette estimation de coûts, même si l'augmentation des remboursements de prêts pourrait entraîner une réduction des coûts nets pour le PCPE.

Coût de la mesure proposée

En millions de \$	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Coût total	-	123	371	472	490	508

Renseignements supplémentaires

En millions de \$	Description	Ligne d'exploitation	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Coût	La réduction des taux d'intérêt pour les prêts aux étudiants et une période de non-remboursement de six mois exempte d'intérêt.	Paiement de transfert	-	124	373	476	496	516
Économies projetées	Crédit d'impôt pour intérêts sur les prêts aux étudiants	Impôt des particuliers	-	-1	-3	-4	-6	-8
Coût net total			-	123	371	472	490	508

Notes :

Les estimations sont présentées selon la méthode de la comptabilité de trésorerie telles qu'elles figureraient dans le budget et les comptes publics.

Les chiffres positifs diminuent le solde budgétaire; les chiffres négatifs l'augmentent.

« - » = Le DPB ne prévoit pas de coût financier.